

Combien consomme votre logement ?



Avant de contacter un professionnel du diagnostic de performance énergétique ou un professionnel du bâtiment pour mûrir votre projet de rénovation, voici quelques calculs simples pour connaître votre consommation en énergie primaire de façon approximative pour le chauffage, le refroidissement et l'ECS. Cette consommation est à rapprocher des objectifs du Grenelle de l'Environnement à savoir 80 kWh/m².an dans l'habitat existant et 50 kWh/m².an dans le neuf*. Sachant que l'on s'attache aux performances du bâtiment, on ne tient pas compte ici des consommations électriques spécifiques (éclairage, cuisson, électroménager...). Un véritable DPE coûte de 150 à 300 € et prendra en compte la nature des parois du bâtiment, ce qui n'est pas le cas ici.

* Ces niveaux incluent aussi l'éclairage, la ventilation et les auxiliaires.

À partir de vos factures d'énergie annuelles, calculez le pouvoir calorifique inférieur (PCI) selon les formules qui suivent. Si votre chauffage est électrique, attribuez 70 % de la facture d'électricité pour le chauffage et l'eau chaude sanitaire. Si seul votre chauffe-eau est électrique, attribuez 16 % de la consommation pour l'eau chaude sanitaire (ECS).

1/ Bois énergie:

Source d'énergie	Votre consommation	soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Émissions de CO ₂	Résultat émissions en kg CO ₂ /an
Plaquettes forestières	C = t	2 760 x C	R =	R x 0,013	E =
Granulés / briquettes	C = t	4 600 x C	R =	R x 0,013	E =
Bûches	C = stères	1 680 x C	R =	R x 0,013	E =

2/ Gaz naturel: Vérifiez si votre facture est en PCS (pouvoir calorifique supérieur), en PCI (inférieur) ou en volume.

Données de la facture	Votre consommation	soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Émissions de CO ₂	Résultat émissions en kg CO ₂ /an
PCI	C = kWh	C	R =	R x 0,234	E =
PCS	C = kWh	C/1,11	R =	R x 0,234	E =
Volume en m ³ (n)*	C = m ³	C x 11,628	R =	R x 0,234	E =

* m³ (n) = volume d'1 m³ de gaz aux conditions normales de température (0 °C) à une pression de 1 013 hectopasc.

3/ Gaz propane/butane: Vérifiez si la facture est donnée en litre ou en tonne.

Source d'énergie	Votre consommation	soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Émissions de CO ₂	Résultat émissions en kg CO ₂ /an
Propane en tonne	C = t	13 800 x C	R =	R x 0,274	E =
Propane en litre	C = l	6,9 x C	R =	R x 0,274	E =
Butane en tonne	C = t	12 780 x C	R =	R x 0,274	E =
Butane en litre	C = l	6,9 x C	R =	R x 0,274	E =

4/ Fioul :

Source d'énergie	Votre consommation	soit en kWh PCI	Résultat en kWh/an	Émissions de CO ₂	Résultat émissions en kg CO ₂ /an
Pétrole brut / gazole / fioul domestique	C = l	9,97 x C	R =	R x 0,3	E =

5/ Électricité (hors énergie renouvelable) :

Données de la facture (énergie finale EF)	Part attribuée au chauffage + ECS	Ou part attribuée à l'ECS seul (autre source pour le chauffage)	Votre consommation	soit en énergie primaire	Résultat en kWh/an EP	Émissions de CO ₂	Résultat émissions en kg CO ₂ /an
kWh énergie finale	C x 0,7	C x 0,16	C = kWh	C x 2,58	R =	R x 0,084	E =

Votre consommation en kWh/m².an en énergie primaire :

Somme des résultats chauffage + ECS	À diviser par la surface habitable en m ²	Résultat consommation totale en kWhEP/m ² .an	Somme des résultats émissions en kg CO ₂	À diviser par la surface habitable en m ²	Résultat émissions en kg eqCO ₂ /m ² .an
CT =	CT / m ²	ET =	ET / m ²

Classe énergétique de votre logement :

Consommations d'énergie pour les usages recensés : 2095 € TTC

<p>Consommations énergétiques (énergie primaire)</p> <p>Pour le chauffage, eau chaude sanitaire et rafraîchissement</p> <p>Consommation conventionnelle :</p> <p>337 kWh/m².an</p>	<p>Émissions de gaz à effet de serre</p> <p>Pour le chauffage, eau chaude sanitaire et refroidissement</p> <p>Estimation des émissions :</p> <p>79 kg eqCO₂/m².an</p>
--	--

Logement économe

<50 **A**

51 à 90 **B**

91 à 150 **C**

151 à 230 **D**

231 à 330 **E**

331 à 450 **F**

> 450 **G**

Logement énergivore

Faible émission de gaz à effet de serre

< 5 **A**

6 à 10 **B**

11 à 20 **C**

21 à 35 **D**

36 à 55 **E**

56 à 80 **F**

Supérieures à 80 **G**

Forte émission de gaz à effet de serre

Attention, ce calcul ne remplace pas un véritable diagnostic de performance énergétique. Celui-ci est réalisé avec un logiciel et tient compte des particularités de votre bâti, car il doit donner un ordre de grandeur des consommations à venir aux futurs occupants du logement, dans des conditions normales d'utilisation.

- Site Internet pour calculer vos consommations approximatives : www.cstb.fr/fileadmin/documents/actualites/Dossiers/bepos/cstb_bepos.swf
- Application mobile pour calculer vos consommations, « Home Energy Performance Pro » (Android & Apple) : www.home-energy-performance-pro.com